La loi française sur le divorce sans juge à l'épreuve du droit européen et international

Sa reconnaissance au Canada et au Québec

Mariel Revillard

Docteure en droit et juriste consultante en droit international privé, droit européen et en droit comparé.

Jeffrey Talpis

Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et spécialiste en droit international privé.

L'Honorable Benoît Moore

Modérateur de la conférence

Ancien professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et juge à la Cour supérieure du Québec.

Jeudi le 1er novembre 2018
16h30

Laboratoire de cyberjustice
3200 rue Jean-Brillant
Local B-2215

RSVP
www.chairedunotariat.qc.ca

Une attestation de participation représentant deux heures de formation sera transmise aux notaires.

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de deux heures.

Chaire du notariat

Université de Montréal